

ECN-6957: Méthodes d'analyse des politiques I

Professeur : Philippe Barla

Bureau : 2274 Pavillon J.-A. DeSève

Courriel : via le site web du cours <http://www.webct.ulaval.ca>

Objectifs du cours

Les deux objectifs principaux de ce cours sont i) d'introduire les étudiants à certaines méthodes d'évaluation économique des politiques publiques et ii) d'approfondir l'étude de la méthode d'analyse coût-bénéfice (ACB).

Au terme de ce cours, l'étudiant devra être à même:

1. de distinguer les principales méthodes d'évaluation économique;
2. de maîtriser les concepts de base de l'ACB;
3. d'évaluer la qualité et les limites d'ACB existantes;
4. d'effectuer une ACB simple.

Formule pédagogique

Une partie importante du cours se fera sous forme de présentations magistrales par le professeur. La participation active des étudiants est cependant fortement encouragée (une partie de la note finale sera basée sur la participation en classe). Des invités externes pourraient aussi éventuellement intervenir au cours du semestre. Enfin, les étudiants devront effectuer une présentation des résultats de leur travail de session.

Prérequis

Ce cours exige la maîtrise des concepts de base de la microéconomie qui sont enseignés dans les cours de principe ou d'introduction à la microéconomie. Bien que nous effectuerons un bref rappel, il est fortement conseillé aux étudiants d'avoir à leur disposition un manuel d'introduction à la microéconomie afin de pouvoir s'y référer. À titre d'exemple, le manuel suivant peut servir de référence:

Parkin M., R. Bade et P. Gonzalez, *Introduction à la microéconomie moderne*, 4^e édition, Éditions du renouveau pédagogique, 2010

Manuel de référence

Townley P. G.C., *Principles of Cost-Benefit Analysis in a Canadian Context*, Scarborough, On, Prentice Hall 1998.

Des copies de ce manuel sont disponibles chez Zone. Vous pouvez aussi y avoir accès à la réserve de la bibliothèque.

Autre documents

Boardman A.E., D.H. Greenberg, A.R. Vining et D.L. Weimer, *Cost-Benefit Analysis: Concepts and Practice*, 4ème édition, Prentice Hall, 2011.

Ce manuel constitue une des principales références en matière d'ACB. Il est cependant destiné à des lecteurs qui ont une base avancée en microéconomie. Nous utiliserons certaines parties de ce manuel mais il n'est cependant pas nécessaire de l'acheter puisqu'une copie est mise à votre disposition à la réserve de la bibliothèque.

D'autres documents seront mis à votre disposition sur la page matériel pédagogique du site Webct du cours.

Évaluation

L'évaluation des étudiant(e)s s'effectuera comme suit:

- Participation en classe et participation aux tâches assignées (10%)
- Travail de session (30%)
- Présentation du travail de session en classe (10%)
- Examen final (50%)

L'examen final aura lieu le **vendredi 16 décembre 2011** pendant les heures de cours habituelles.

Le barème de notation est celui adopté par le département d'économique

[90, 100]	A+
[85, 90[A
[80, 85[A-
[75, 80[B+
[70, 75[B
[65, 70[B-
[60, 64[C+
[50, 59[C
[0, 50[E

Il est de **votre responsabilité** de vous assurer que vous n'avez pas de conflits d'horaire d'examens et de vérifier auprès des enseignants des autres cours que vous suivez les dates des examens dès le début de la session. **En cas de conflit, vous devez modifier votre choix de cours.**

Avis important

- L'admission de chaque étudiant aux examens en classe pourrait être contrôlée à l'aide de sa **carte d'identité de l'université**. À défaut de présenter cette carte sur demande, un étudiant s'expose à des formalités de contrôle obligatoires plus élaborées.
- Aucun matériel n'est autorisé durant les examens en classe, à moins d'un préavis contraire.
- Pour les examens, seules les absences pour des raisons de santé (**attestées par un certificat médical**) ou pour tout autre motif sérieux (**attesté par un document probant**) seront acceptées. Ces documents devront être présentés dans les trois jours ouvrables suivant la date de l'examen. Dans le cas d'un certificat médical, celui-ci devra explicitement mentionner que des conditions médicales empêchent l'étudiant de faire l'examen à la date prévue.

Évaluation du cours

Conformément à la Politique d'encadrement de l'évaluation des activités d'enseignement de l'Université Laval, une évaluation **intermédiaire** aura lieu à la quatrième ou cinquième semaine de la session. Celle-ci vise à poser un premier diagnostic et à pointer des éléments susceptibles d'être améliorés, tant du point de vue de l'enseignant que de celui des étudiantes et des étudiants, afin d'assurer le meilleur déroulement possible du cours. L'évaluation **sommative** visant à évaluer la qualité de l'enseignement et du cours aura lieu vers la fin de la session.

Site du cours

Vous trouverez du matériel pédagogique et des liens pertinents pour le cours à l'adresse <http://www.webct.ulaval.ca> .

Le site servira également à donner les informations pratiques sur le cours.

Soutien pédagogique

Si vous avez des questions concernant la matière ou votre travail de session, vous pouvez passer à mon bureau. Si je ne suis pas disponible ou si je suis absent, vous pouvez prendre un rendez-vous par courriel.

Le forum du cours peut également être une autre source de soutien. Veuillez toutefois noter qu'il ne sera pas supervisé.

Travail de session

L'objectif du travail de session est de mettre en application les concepts vus en classe. Pour ce faire, vous pouvez soit effectuer une ACB *ex anté*, une ACB *ex post* d'un projet "simple" ou encore proposer un devis détaillé pour la réalisation d'une ACB d'un projet plus complexe. Il est en effet important d'être conscient que certaines ACB exigent une quantité de travail qui dépasse ce qui est possible de faire dans le cadre d'une session de cours.

Ce travail doit se faire en équipe de deux personnes (+ ou – une personne). Sa longueur attendue est de 15 à 20 pages à double interligne.

Déroulement:

- Remise d'une proposition de sujet (maximum une page): le 30 septembre 2011.
- Remise du travail: le 25 novembre 2011.
- Présentation en classe: le 2 ou le 9 décembre 2011.

Règles disciplinaires

Tout étudiant qui commet une infraction au Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval dans le cadre du présent cours est passible des sanctions qui sont prévues dans ce règlement. Il est très important pour tout étudiant de prendre connaissance des articles 28 à 32 du Règlement disciplinaire. Celui-ci peut être consulté à l'adresse suivante :

http://www.ulaval.ca/sg/reg/Reglements/Reglement_disciplinaire.pdf

Plagiat:

Tout étudiant est tenu de respecter les règles relatives à la protection du droit d'auteur. Constitue notamment du plagiat le fait de:

- i) copier textuellement un ou plusieurs passages provenant d'un ouvrage sous format papier ou électronique sans mettre ces passages entre guillemets et sans en mentionner la source;
- ii) résumer l'idée originale d'un auteur en l'exprimant dans ses propres mots (paraphraser) sans en mentionner la source;
- iii) traduire partiellement ou totalement un texte sans en mentionner la provenance;
- iv) remettre un travail copié d'un autre étudiant (avec ou sans l'accord de cet autre étudiant);
- v) remettre un travail téléchargé d'un site d'achat ou d'échange de travaux scolaires.

(Source: COMMISSION DE L'ETHIQUE DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE, *La tricherie dans les évaluations et les travaux à l'université: l'éthique à la rescousse* (rédaction: Denis Boucher), Québec, 15 mai 2009)

Structure générale du cours

La structure détaillée du cours sera disponible au fur et à mesure sur le site du cours. Veuillez aussi noter que le contenu du cours pourrait être ajusté au cours du semestre.

- I. Introduction
- II. La prise en compte du temps
- III. Critères de décision
- IV. Rappel de concepts de base en microéconomie
- V. Évaluation du changement dans le bien-être
- VI. Correction des valeurs de marché par les prix implicites
- VII. Quelques difficultés pratiques
- VIII. Valorisation des aspects intangibles
- IX. Risque et incertitude
- X. Autres méthodes d'évaluation économique